

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- A. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 22 mai 2008.
- 2D – 1 Fabriques d'église catholiques et autres communautés religieuses.- Comptes de 2007.- Avis.
- 2D – 2 Fabrique d'église de Saint-Paul.- Modifications budgétaires 2008.- Avis.
- 2D – 3 Fabriques d'église catholiques.- Budgets pour 2009.- Avis.
- 2D – 4 Eglise Protestante d'Uccle.- Travaux de rénovation de la toiture.- Demande d'autorisation d'effectuer les travaux et octroi d'un subside communal.- Avis.
- 2D – 5 Fabrique d'église de Saint-Joseph.- Bibliothèque libre du Tomberg.- Octroi d'une indemnité annuelle.- Avis.
- 2D – 6 Fabrique d'église du Sacré-Cœur.- Rénovation de l'installation électrique et réaménagement de l'éclairage de l'église.- Désignation du bureau d'étude, chargé de l'établissement du cahier de charges et du suivi du chantier.- Avis.
- 3A – 1 Aménagements divers dans l'avenue Van Bever.- Exercice 2008.- Prise pour information de la décision du Collège échevinal du 24 juin 2008.
- 3A – 2 Réaménagement de la rue Geleytsbeek.- Exercice 2003.- Dépense supplémentaire.- Prise pour information de la décision du Collège échevinal du 8 juillet 2008.
- 3A – 3 Réaménagement de la rue Zandbeek.- Exercice 2005.- Dépense supplémentaire.- Prise pour information de la décision du Collège échevinal du 22 juillet 2008.
- 3A – 4 Amélioration de revêtements routiers en asphalte pour l'exercice 2008.- Lot I.- Approbation de la dépense, des documents d'adjudication, du mode de passation du marché et du financement.
- 3A – 5 Modification partielle de l'alignement Chemin Privé 't Cortenbosch et adoption d'un alignement partiel avenue du Lycée Français.- Approbation définitive.
- 3A – 6 Achat de mobilier urbain 2008 (poubelles).- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de la décision du Collège échevinal fixant les conditions du marché.
- 3A – 7 Acquisition d'une camionnette double cabine avec benne basculante 2008.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de la décision du Collège échevinal relative à une dépense supplémentaire.
- 3A – 8 Installation de caméras de surveillance sur le territoire d'Uccle.- Raccordement électrique.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de la décision du Collège échevinal fixant les conditions du marché.
- 3A – 9 Crèche du Chat.- Remplacement des billes de chemin de fer.- Approbation du prolongement du délai d'exécution.- Prise pour information de la décision du Collège échevinal.
- 3A – 10 Stand de tir.- Construction d'un abri pour machinerie.- Approbation du dépassement de la dépense.- Prise pour information de la décision du Collège échevinal.
- 3A – 11 Divers bâtiments communaux.- Remplacement de châssis.- Lot III.- Ecole de Calevoet.- Remplacement des portes d'entrées extérieurs et châssis.- Approbation du projet, de l'estimation, du mode de passation du marché et du financement de la dépense.
- 3A – 12 Divers bâtiments communaux.- Remplacement ou réparation de toitures et gouttières.- Lot I.- Ecole du Homborch.- Remplacement de l'étanchéité des toitures plates et des descentes d'eau pluviales au-dessus des classes et du prégardienat, ainsi que les trémies d'escaliers.- Approbation du projet, de l'estimation, du mode de passation du marché et du financement de la dépense.
- 3A – 13 Ecole de Calevoet.- Réaménagement de la salle de gymnastique.- Approbation du projet, de l'estimation, du mode de passation du marché et du financement de la dépense.
- 3A – 14 Maison communale.- Renforcement des planchers et des toitures et remplacement des toitures en ardoises.- Approbation du projet, de l'estimation, du mode de passation du marché et du financement de la dépense.
- 3A – 15 Ecole du Merlo.- Reconstruction (phase 1).- Approbation du projet, de l'estimation, du mode de passation du marché et du financement de la dépense.

- 3A – 16 Crèche de Saint-Job.- Travaux de maintenance.- Aménagements intérieurs.- Divers travaux à l'étage.- Approbation du projet, de l'estimation, du mode de passation du marché et du financement de la dépense.
- 3A – 17 Ecole "Les Ecureuils".- Pose de stores-solaires extérieurs.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de la décision du Collège échevinal fixant les conditions du marché.
- 3A – 18 Travaux de maintenance dans diverses écoles.- Ecoles du Longchamp et de Verrewinkel.- Entretien et réparation des portes d'entrées extérieurs et châssis.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de la décision du Collège échevinal fixant les conditions du marché.
- 3A – 19 Travaux de maintenance dans diverses écoles.- Ecole de Calevoet.- Prégardiennat.- Divers aménagements intérieurs.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de la décision du Collège échevinal fixant les conditions du marché.
- 3A – 20 Divers bâtiments.- Installations d'alarmes incendie et/ou intrusion.- Ecole des Ecureuils.- Installation d'une alarme intrusion.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de la décision du Collège échevinal fixant les conditions du marché.
- 3A – 21 Divers bâtiments.- Aménagement et modernisation de divers locaux.- Parking Saint-Pierre.- Fourniture et pose d'une porte de garage.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de la décision du Collège échevinal fixant les conditions du marché.
- 3A – 22 Divers bâtiments.- Interventions et achats divers pour installations techniques.- Fourniture et pose de trois coffres-forts pour les services de l'Urbanisme, des Taxes et des Transports.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de la décision du Collège échevinal fixant les conditions du marché.
- 3A – 23 Travaux de maintenance dans diverses écoles.- Ecole du Val Fleuri.- Fourniture et pose de barrières et de bacs à fleurs.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de la décision du Collège échevinal fixant les conditions du marché.
- 3A – 24 Travaux de maintenance dans diverses écoles.- Fourniture et pose de quatre dégraisseurs dans quatre écoles communales.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de la décision du Collège échevinal fixant les conditions du marché.
- 3A – 25 Ecole de Calevoet.- Rénovation des plafonds.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de la décision du Collège échevinal fixant les conditions du marché.
- 3A – 26 Ecole primaire de Saint-Job.- Rénovation des plafonds et isolation thermique des greniers.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de la décision du Collège échevinal fixant les conditions du marché.
- 3A – 27 Diverses crèches.- Travaux de maintenance.- Crèche de Saint-Job.- Installation de grillages et d'un portail double ouvrant.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de la décision du Collège échevinal fixant les conditions du marché.
- 3A – 28 Ecole de Saint-Job.- Démontage et reconstruction de l'ouvrage en maçonnerie de l'entrée.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de la décision du Collège échevinal fixant les conditions du marché.
- 3A – 29 Ecole primaire de Saint-Job.- Rénovation des installations électriques.- Approbation du projet, du cahier des charges, du mode de passation du marché, de l'engagement et du financement de la dépense.
- 3A – 30 Ecole des Arts.- Renouvellement des installations électriques.- Approbation du projet, du cahier des charges, du mode de passation du marché, de l'engagement et du financement de la dépense.
- 3B – 1 Urbanisme.- Projet de P.P.A.S. n°28ter - P lateau Avijl.- Modification suite à la décision du Conseil communal du 28 juin 2007.
- 3D – 1 Police de la circulation routière.- Règlement général complémentaire.- Voiries communales.- Abrogations, rectifications et nouvelles dispositions.
- 3E – 1 Informatisation des services.- Acquisition de matériel et de logiciels.- Prise pour information de la décision du Collège échevinal fixant les conditions du marché en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale.
- 3E – 2 Informatisation des écoles communales.- Acquisition de matériel et de logiciels.- Prise pour information de la décision du Collège échevinal fixant les conditions du marché en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale.

- 4A – 1 Dénomination de deux nouvelles voiries publiques.- Décision définitive.
- 5A – 1 Budget 2007.- Approbation de la modification budgétaire n°99.
- 5A – 2 Règlement relatif à l'octroi d'une prime à l'établissement dans une habitation nouvellement acquise ou construite à Uccle.- Renouvellement avec modifications de textes.
- 5C – 1 Fourniture de chariots de propreté et de charrettes à feuilles.- Prise pour information d'une décision du Collège échevinal.
- 5D – 1 Achat de coupes pour les manifestations sportives.- Prise pour information de la décision du Collège échevinal.
- 6A – 1 Achat de matériel destiné aux prêts.- Prise pour information de la décision du Collège échevinal fixant les conditions du marché en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale.
- 6B – 1 C.P.A.S.- Budget 2008.- Modifications budgétaires n°s 1 et 2.
- 7 – 1 A.S.B.L. Le Val d'Uccle.- Bilan de l'exercice 2007.- Budget de l'exercice 2008.
- 8 – 1 Plan communal de politique culturelle.- Plan d'action 2007.- Dépenses et subsides.
- 8 – 2 Bibliothèque communale néerlandophone.- Réseau bruxellois des bibliothèques publiques néerlandophones (BruNo).- Addenda à la convention avec la V.G.C.
- 8 – 3 A.S.B.L. La Ferme Rose.- Compte et bilan au 31 décembre 2007.- Approbation.
- 8 – 4 A.S.B.L. Association culturelle et artistique d'Uccle.- Compte et bilan au 31 décembre 2007.- Approbation.
- 8 – 5 A.S.B.L. Bibliothèque des jeunes, située à Linkebeek.- Subside extraordinaire.

Questions orales :

M. De Bock : Retard de versement des taxes communales.

M. van Outryve d'Ydewalle : le Plan communal de mobilité.

Mme Fremault : Adoption d'un règlement relatif aux chiens dangereux.

Objets inscrits à l'ordre du jour à la demande de Conseillers communaux :

1. **M. de Lobkowicz** :

Elagage des peupliers du Centre sportif André Deridder, utilité d'une dépense de € 20.000.

2. **M. Desmet** :

Politique communale de solidarité internationale.

Questions écrites :

08/27 M. Desmet : Désherbage chimique de voiries communales.

08/28 M. Desmet : Panneaux publicitaires muraux.

Uccle, le 26 août 2008.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

Le Collège,

Frieda THEYS

Armand DE DECKER
Bourgmestre.